

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA NEW BTP »

Siège SONGON KASSEMBLE CITE ORIBAT BAMBOU  
01, Lot 201, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA NEW BTP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : Construction de bâtiments ; Travaux publics ; Génie-civil ; Architecture, Topographie, lotissement ; Hydraulique villageoise améliorée (VHA), Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social SONGON KASSEMBLE CITE ORIBAT BAMBOU

01, Lot 201, Ilot 23

Dirigeant(s) M OUATTARA METOMA ALBERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08599 du 26/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51511/GTCA/RC/2024 du 26/08/2024

